

UNION INFO EXPRESS

BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION DU CORPS ENSEIGNANT SECONDAIRE GENEVOIS

Edit.resp : bureau UCESG, François Bertagna, Henri Magnenat

12 septembre 2006

Bonne reprise à chacune et chacun ! Malgré :

- rentrée 2006 : **1000 élèves supplémentaires au PO**
mais seulement une trentaine de postes en plus
- 2002 – 2006 : pour l'enseignement post-obligatoire :
+ 10% élèves mais + 6 % enseignants

Négociations Cartel – Conseil d'Etat

Chacun peut le constater les institutions, les services publics (l'Ecole en particulier) et les employés de l'Etat et du secteur subventionné sont les cibles quasi exclusives des médias, politiciens et milieux patronaux vindicatifs qui réalisent un laminage qualitatif et quantitatif (matu en 3 ans, PL 9275 de suppression de la fonction publique, budgets d'austérité, diminution d'impôts par exemple).

Dans cette situation, les négociations ont été difficiles mais réelles. Elles ont porté principalement sur l'application (partielle) des mécanismes salariaux, l'entrée en vigueur des réévaluations de fonction, des modifications importantes des lois sur le personnel et les rémunérations, les effectifs.

Des concessions ont été faites, des négociations sont à poursuivre et des combats à gagner.

L'accord auquel nous sommes parvenus comporte des incertitudes et des risques. C'est un accord non de progrès social mais de résistance à la dégradation générale du pouvoir d'achat et des conditions de travail (exception faite des hauts dirigeants et autres privilégiés). Lors d'une très prochaine assemblée générale des enseignants convoquée par la FEG, il en sera rendu compte avant de décider de la suite.

Le 31 août, l'Assemblée des délégués du CARTEL a débattu, amendé et voté (unanimité moins une voix et cinq abstentions) cet accord 2007, dont la signature a été fixée au 13 septembre. Très normalement une petite minorité le rejette et condamne les organisations signataires.

Le CARTEL victime de faussaires !

Au milieu des papiers de cette difficile rentrée scolaire, vous avez peut-être trouvé un tract portant l'en-tête du CARTEL et appelant à participer à une Assemblée générale de la fonction publique le 12.09.06. Il s'agit en fait d'un faux réalisé par la seule direction du SSP-VPOD hors toute validation par les instances (bureau et comité) du CARTEL.

Il est clair que cette nouvelle provocation et opération de désinformation nuit gravement à la santé de la démocratie syndicale. D'ailleurs certaines AG ont fait l'objet de vives critiques tant leur déroulement a été contreproductif, voire pire.

Force est de constater que, pour certains militants du SSP, la fin justifie les moyens... Leur manoeuvre, qui renvoie à une autre époque, néglige le respect des partenaires et des règles statutaires nécessaires au processus de débat, de décision et de mobilisation démocratiques.

L'UNION tient à rappeler que les exigences de démocratie sont pleinement valables au sein des associations professionnelles et syndicales. Le droit d'appartenir librement à plusieurs (ou à aucune) organisations est donc pleinement reconnu, il en résulte des devoirs de loyauté parfois difficilement compatibles.

Toutes les organisations membres du Cartel, présentes au comité du 5 septembre, ont tiré les conséquences de ce tract manipulateur.

Décisions urgentes du comité du Cartel:

- exiger une rectification de la part du SSP,
- **convoquer une Assemblée des délégués extraordinaire, mardi 12 septembre à 20h au SIT,**
- **annuler l'Assemblée générale de la fonction publique et du secteur subventionné prévue le même jour,**
- diffuser un tract d'explication générale (disponible dès le 14 crt) au sujet du protocole d'accord négocié avec le Conseil d'Etat.

VOTONS sans faute !

C'est de façon démocratique que la Fédération des enseignant(e)s genevois FEG recommande de **voter 2 x non** en matières de « **notes** » à **l'école primaire**. En effet, la Charte de la FEG exige l'accord ou l'abstention pour qu'une prise de position soit prise. Après avoir procédé à plusieurs débats et vérifications auprès de ses membres, l'UNION s'est abstenue (= n'a pas utilisé son droit de veto) alors que les autres associations de la FEG ont soutenu cette recommandation.

Rejetons (**2 x non**) **les deux lois blochériennes contre l'asile et les étrangers**. Pour une fois, l'UNION est d'accord avec l'ex-cheffe du DIP !

Et votons la liste alternative pour une **Cour des comptes avec notre collègue Michel Ducommun**, qui saura être un retraité actif.

Un effort de chacun est possible et indispensable ! Participons aux assemblées convoquées par les associations locales agissant dans le cadre de l'UNION.